



Marcoussis, le 5 février 2011

AD/FR

AVIS HEBDOMADAIRE n° 902

GRATUITE DES LICENCES – CATEGORIES « ECOLES DE RUGBY » et U17
--

Lors de sa réunion du 4 février 2011, le Comité Directeur de la FFR a décidé qu'à partir du samedi 12 février 2011 et jusqu'à la fin de la saison en cours, les licences pour les catégories "Ecoles de Rugby" (De U7 à U15) et la catégorie U17 seront délivrées gratuitement.

Le Secrétaire Général,

Alain DOUCET

Destinataires :

Messieurs les Membres du Comité Directeur
Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux
Messieurs les Présidents de Commissions
Ligue Nationale de Rugby
Personnel de la FFR